



Paroisse
Saint Melaine
En val de Jouanne

Les infos du mois

Juin 2018

EDITO

Bien chers amis !

Cette feuille info du mois de juin est un peu spéciale : elle vous présente les comptes de la paroisse : les charges, les produits, les évolutions... Certains sont habitués à déchiffrer ce vocabulaire ; pour d'autres c'est plus compliqué mais personne ne peut s'en désintéresser. Faut-il le rappeler ? La paroisse ne vit que de vos dons et sans eux elle ne peut mener à bien ses missions... Elle ne reçoit d'aide et de subvention de personne. Pour l'Église non plus, l'argent ne tombe pas du ciel ! La paroisse a besoin de votre contribution, même modeste : ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières ! « Le seul intérêt de l'argent est son emploi », disait Benjamin Franklin... soyez assurés que nous nous efforçons de l'employer au mieux, c'est-à-dire pour annoncer la Bonne Nouvelle qui nous anime !

Père Franck



Le **SYNODE DIOCESAIN** 2018-2020 est ouvert

« Tu as du prix à mes yeux... » Dans ce monde aimé de Dieu, ouvrons des chemins de joie !

Chacun a quelque chose à dire !
Rejoignez une équipe synodale.

Un carnet de route est à la disposition de chacun aux portes des églises de la paroisse.

Rendez-vous sur :

<https://www.diocesedelaval.fr/synode2018-2020/>

Soirée avec les jeunes de la paroisse Samedi 23 juin

- ◆ 18h30 : Messe animée par l'école Nazareth
- ◆ 20h : Barbecue au presbytère pour les jeunes collégiens et lycéens, pour clôturer l'année !
(inscription nécessaire : stmelaine@wanadoo.fr)
- ◆ 22h : Complies à l'église

FETES DANS LES ECOLES CATHOLIQUES

Ecole St Cyr STE Julitte - Argentré
Dimanche 24 juin 2018

Plateau repas—dances à partir de 14h30
Contact : 02 43 37 32 00

Ecole Nazareth - Bonchamp

Samedi 23 juin : Messe à l'église suivi du verre de l'amitié

Dimanche 24 juin : animations variées dès 8h30 et durant toute la journée

Contact : 02 43 90 31 57

Ecole Ste Marie - Louverné

Samedi 9 juin : Célébration à 18h30 à l'école suivie d'un repas galettes—saucisses

Dimanche 10 juin : animations variées dès 8h30

Contacts : 02 43 01 15 83 ou 06 73 44 13 86



En marche vers le Mont Saint Michel

- Messe

- Pique-nique
- Traversée de la baie avec guide
- Visite libre du Mont
- Détente

(Possibilité de ne pas faire la traversée à pied)

Enfants, jeunes, parents, grands-parents ,
c'est pour tous !

Dimanche 1er juillet 2018

Inscriptions : Paroisse Saint Melaine en Val de Jouanne
stmelaine@wanadoo.fr (07 68 09 14 08)
www.paroisse-saint-melaine53.fr

Messes dans la paroisse

Tous les samedis soir à Bonchamp (18h30)
1^{er} et 3^{ème} dimanches du mois à Argentré (10h30)
2^{ème} et 4^{ème} dimanches du mois à Louverné (10h30)

Messes en semaine et adoration eucharistique

Mercredi 18h30 messe à Louverné suivie de l'adoration eucharistique
Jeudi 8h30 messe à Bonchamp précédée de l'adoration eucharistique à partir de 7h30
Vendredi 18h30 messe à Argentré suivie de l'adoration eucharistique

Confessions pendant les temps d'adoration

- Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois : Soulgé sur Ouette (18h30 messe suivie de l'adoration)
- Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois : Louvigné (18h30 messe suivie de l'adoration)
- Le 5^{ème} mardi du mois : La Chapelle Anthenaïse (18h30 messe suivie de l'adoration)

22 juin 2018

Messe à 18h30 en l'église de Nuillé sur Ouette

Pas de messe à Argentré

♦ 1^{er} juillet : Pas de messe à Argentré

Le Père Franck VIEL sera absent du 3 au 8 juillet
(Animation du pélé VTT des jeunes du diocèse)

Calendrier paroissial

09/06 : « Sam'dit » Don Bosco à 9h30 - école Nazareth Bonchamp
13/06 : Equipe pastorale
14/06 : Bilan de « l'Eveil à la foi » 18h30 - Maison paroissiale de Bonchamp
15/06 : Rencontre avec les confirmands à Argentré
16/06 : « Sam'dit » Don Bosco à 9h30 - école Nazareth Bonchamp
16/06 : Rencontre avec les servants d'autel - 10h30-12h Bonchamp.
16/06 : Rencontre avec des enfants de 7 à 11 ans se préparant au baptême.
16/06 : Journée de service des confirmands à l'hôpital psychiatrique de Mayenne.
17/06 : Profession de Foi, 10h30 à Argentré
20/06 : Rencontre avec les sacristains de Louverné
21/06 : "Réunion - bilan" avec les catéchistes de la paroisse à 18h30 - Maison paroissiale de Bonchamp
23/06 : Réunion pour le lancement d'un nouveau groupe avec les confirmands, 10h30 - Maison paroissiale de Bonchamp
23/06 : Messe avec les collégiens 18h30 + repas ensemble.
27/06 : Equipe pastorale
30/06 : Accueil liturgique des enfants demandant le baptême - 18h30 Bonchamp

Du 4 au 8 juillet 2018



Viens participer à une nouvelle aventure :

Le pélé VTT Laval-Pontmain

- Entre 12 et 15 ans : viens pédaler
- Entre 16 et 17 ans : Viens animer les veillées et participer à la vie du camp
- A partir de 18 ans : Deviens animateur
- Au-delà de 25 ans : Participe à l'organisation : intendance, parcours, sécurité, santé.....

Viens rejoindre l'aventure !

Carnet paroissial

Ils rejoindront la famille des chrétiens par le baptême

- 02/06 à Bonchamp : Adam JOLY et Victoire BEAUVERGER
- 10/06 à Louverné : Agathe FRANGEUL, Swan LETERTRE, Lana GUYARD et Maël BRETTHIAUX
- 16/06 à Bonchamp : Leny LEBIGOT-FLANET
- 24/06 à Louverné : Nina BERGONZI, Adam GERAULT et Callie BOHERS

Ils s'uniront par les liens du mariage

- ♦ 02/06 à Argentré : Kévin GERVAIS et Christelle LELIEVRE
- ♦ 09/06 à Louvigné : Loïc FOURCADE et Bérengère DEUIL
- ♦ 09/06 à Bonchamp : Pascal CHALOPIN et Nadine GARRY
- ♦ 16/06 à Louverné : Kévin LEMONNIER et Virginie EMERY
- ♦ 23/06 à Argentré : Adrien BESNIER et Charlène LESAGE

Ils nous ont quittés pour rejoindre le Père

Colette GIRET	03/05/2018	Bonchamp
Léone BREHIN	04/05/2018	Argentré
Annick PAULIN	14/05/2018	Bonchamp
Michel MIGNOT	24/05/2018	Bonchamp
Véronique BREHIN	01/06/2018	Louvigné

Maison paroissiale Louverné

6 rue de l'Abbé Angot
53950 Louverné
☎ 02 43 01 10 01
Claire LE BLAY
stmelaine@wanadoo.fr
Permanence le mercredi
de 10 h à 12 h

Presbytère Bonchamp

26, rue du Maine
53960 Bonchamp
☎ 02 43 37 12 24
Père Franck VIEL
franck.viel@wanadoo.fr
Père ARUN
arunachan13@gmail.com
☎ 07 69 53 85 13

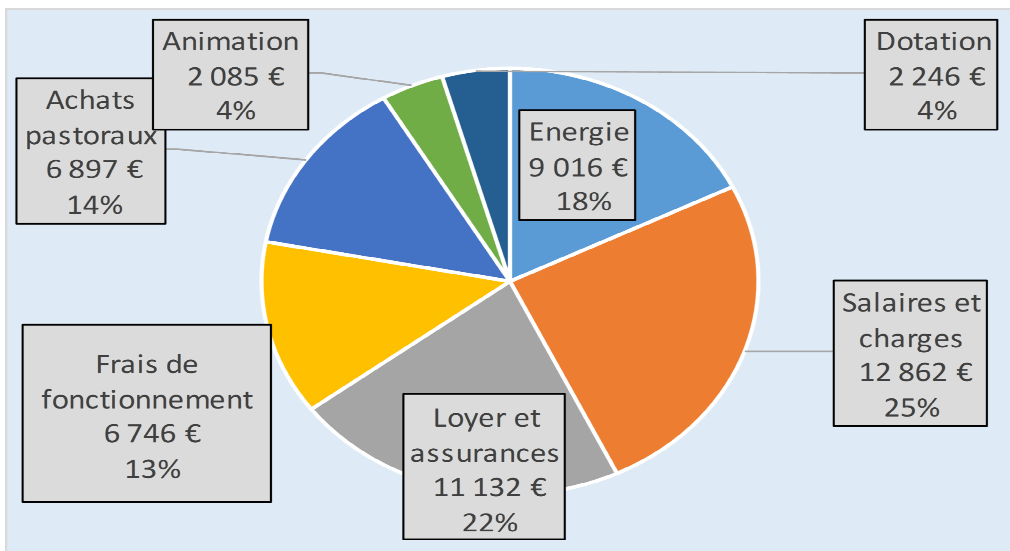
Retrouvez toute l'actualité de la paroisse sur le web
www.paroisse-saint-melaine53.fr
Portable de la paroisse : 07 68 09 14 08



Compte de résultat de la paroisse en 2017

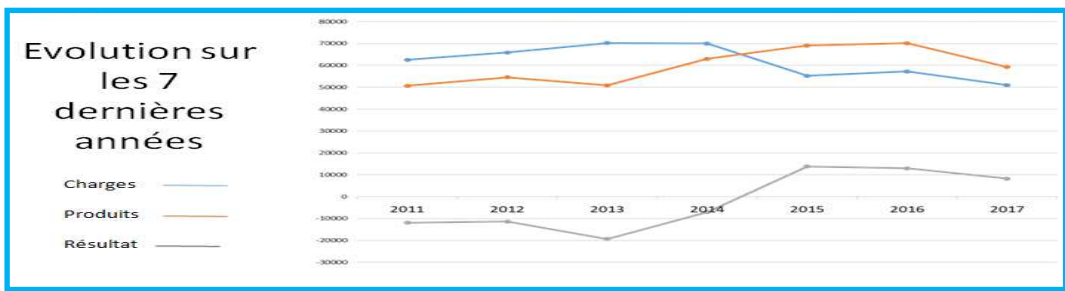
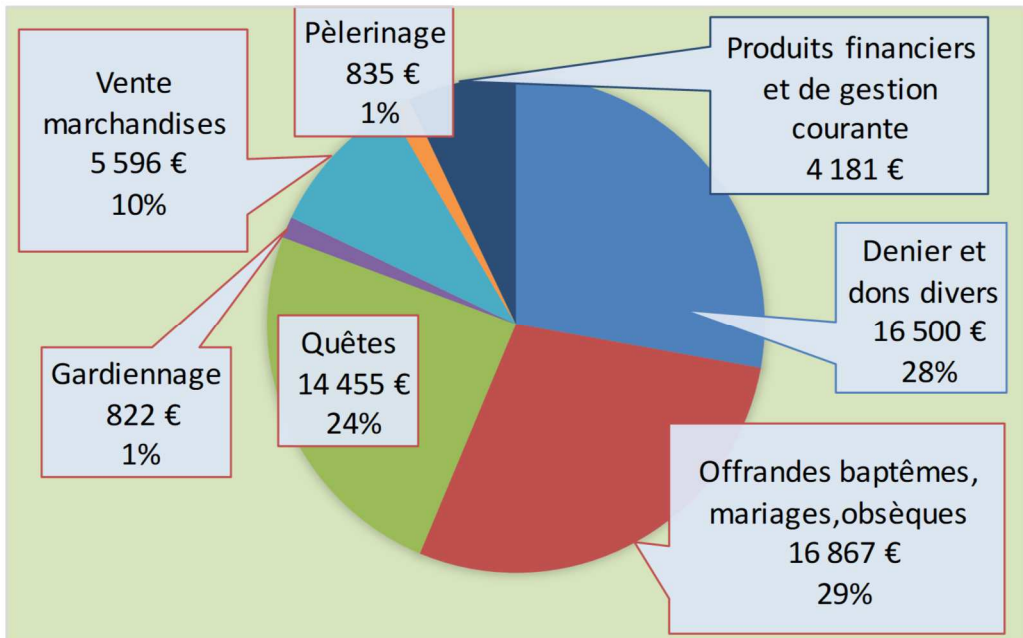
TOTAL CHARGES
2017: 50 970 €
 Rappel 2016 : 57 220 €

Total produits
2017 : 59 256 €
 Rappel 2016 : 70 166 €



Compte de résultat
2017 : 8 286 €
 Rappel 2016 : 12 948 €

- CONCLUSIONS**
- ◆ Continuer à équilibrer impérativement le budget
 - ◆ Trouver des idées de ressources nouvelles
 - ◆ Rester vigilant sur le maintien des dépenses
 - ◆ S'adapter aux nouvelles règles budgétaires diocésaines (Voir P.4)



FAITES LE CALCUL POUR VOS DONS

Les foyers assujettis à l'impôt sur le revenu bénéficient de la déduction fiscale de 66% de leur don au titre de cet impôt

Pour un don de 100 €, cela leur revient à un don de 34 €

<http://www.diocese-laval.fr>

AVEZ-VOUS PENSE AU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR LE DENIER DE L'EGLISE ?

- ◆ **PLUS SÛR** pour ne pas oublier de donner
- ◆ **PLUS PRATIQUE**, pour répartir votre soutien sur toute l'année
- ◆ **PLUS EFFICACE** pour aider votre

Nouvelles répartitions des charges diocésaines à compter du 1er juillet 2018

Pourquoi ces changements au niveau diocésain ?

- ◆ Affecter aux paroisses les charges qui leur incombent et qui auparavant étaient assumées par le diocèse
- ◆ Etablir une péréquation financière entre diocèse et paroisses pour les dépenses communes
- ◆ Diminuer les charges et augmenter les produits
- ◆ Développer la mutualisation

**Le Diocèse ne fait qu'UN
Tout paroissien est un Diocésain et tout
Diocésain est un Paroissien**

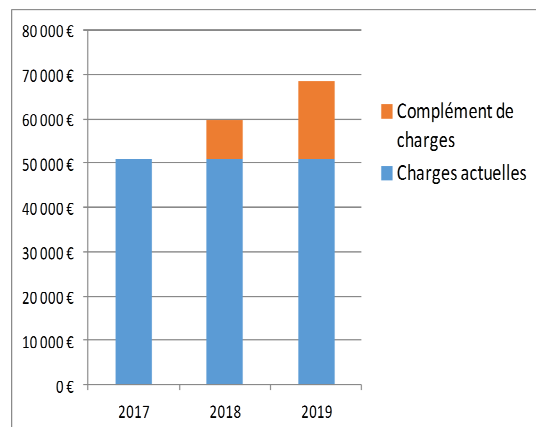
Quelles conséquences pour la Paroisse ?

La paroisse devra désormais prendre en charges :

- ◆ Le salaire et les charges sociales des laïcs salariés dans la paroisse
- ◆ Les honoraires et charges sociales des prêtres de la paroisse
- ◆ Les frais de déplacements affectés à la paroisse
- ◆ Une participation à 10 services diocésains qui accompagnent la vie pastorale de la paroisse

Charges paroissiales supplémentaires pour 2018 et 2019

Année	2017	2018	2019
<i>Salaires supplémentaires</i>		6 352 €	12 704 €
<i>Charges salariales supplémentaires</i>		2 694 €	5 387 €
Total		9 046 €	18 091 €
<i>Participation services diocésains</i>		4 303 €	8 605 €
Total charges diocésaines	0 €	13 349 €	26 696 €



Comment participer financièrement à la vie de la paroisse et du diocèse ?

Baptême, mariage, funérailles

L'Eglise souhaite que les catholiques participent aux dépenses engagées lors des célébrations qui jalonnent les grandes étapes de la vie. Les célébrations n'ont pas de prix mais elles ont un coût.

Les responsables de l'Eglise du diocèse de Laval ont fixé les sommes suivantes :

- Mariage : entre 200 et 400 €
- Baptême : Entre 60 et 200 €
- Funérailles : 170 €

Legs

Il s'agit de sommes remises à l'Eglise par testament au moment d'un décès (legs).

Comment faire un legs à l'Eglise ?

Il faut rédiger un testament et léguer à « l'Association Diocésaine » du diocèse de Laval.

Le legs à l'Eglise est exonéré de tout droit de succession.

Offrir une messe : un acte d'amour

Cette offrande n'est pas le paiement d'une célébration car une messe n'a pas de prix. Il s'agit d'un acte de partage qui vous permet de contribuer aux besoins de l'Eglise et des prêtres.

La somme demandée est de 17 € par messe.

Les quêtes



La quête recueille l'offrande des participants lors des célébrations. Elle est généralement affectée aux ressources de la paroisse ou dans un esprit de partage, à des causes spécifiques (missions, vocations, Secours Catholique, CCFD...)

Le Denier de l'Eglise

Chaque année, les diocèses font un appel pour recueillir le "Denier de l'Eglise". Les sommes recueillies servent essentiellement au traitement des prêtres et à celui des animateurs laïcs en pastorale. Un tiers est reversé à la paroisse.

